

Lecture de la Motion proposée par les élus CGC

À la suite du recours en justice porté par la CGT Groupama Assurances Mutuelles, la Cour de cassation a rendu une décision importante faisant jurisprudence pour le droit des salariés.

« Dans son arrêt du 3 avril 2024, la Cour de cassation est venue affirmer pour la première fois que, s'il appartient au comité social et économique de définir ses actions en matière d'activités sociales et culturelles, l'ouverture du droit de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise à en bénéficier ne saurait être subordonnée à une condition d'ancienneté. » Par rapport à cette décision, les subventions individuelles et collectives des activités sociales et culturelles sont suspendues, dans l'attente d'éclaircissements permettant d'être en conformité avec le cadre légal.

Dans l'attente, l'accès à la plateforme est accessible à tous.

La délégation CGT rappelle qu'elle avait proposé des modalités de bénéfice aux ASC qui auraient été accessibles à la quasi-totalité des salarié.e.s présent.e.s, notamment les CDD. Cela aurait permis que la plupart d'entre nous puisse bénéficier des remboursements ou des chèques vacances par exemple. Malheureusement l'organisation majoritaire n'avait pas retenu cette proposition. Elle aurait, sûrement, permis de lancer d'ores et déjà les ASC.....

Il a été procédé au vote de cette motion et elle a été adoptée, la délégation CGT s'étant abstenue en rappelant ses propositions faites dès les premiers débats sur les ASC.

Informations du Président

Nomination de Coralie DUVAL directrice des centres Girondins à partir du 29 avril 2024

PRF1 :

Une trentaine de lots gagnés, ça a démarré en avril mais les résultats sont mitigés. Parution de l'offre et il faut du temps pour le remplissage et les compléter même s'il est plus dynamique que celui du service public.

PRF 2 :

2 lots obtenus pour le centre de Limoges, mais ce sont les seuls pour lesquels l'Afpa a répondu, réparation petit matériel parc et jardin

HSP :

Démarrage de l'HSP courant mars avec beaucoup de reports sur avril car il y a un manque de candidats, le démarrage est timide.

HSP socle :

3 lots sur lesquels nous étions déjà positionnés, les dossiers ont été déposés lundi 15 avril. Ils concernent le secteur de l'ex-Limousin.

Formation batterie Battena de niveau 4 voir supérieur..., c'est l'idée de travailler avec des industriels. Il s'agit d'une forme d'incubateur.

Bel événement qui a eu lieu à l'hôtel de région avec la formation de technicien en batterie assemblage & maintenance.

Signature et travail d'ingénierie avec des industries et avec notre propre ingénierie, la convention porte sur la Nouvelle Aquitaine

Au 11 avril 2024, 3 729 stagiaires dans nos centres dont 154 entrées en mars, **il manquerait 254 stagiaires.**

Approbation PV du CSEE

La délégation CGT a demandé un report, refusé dans un 1^{er} temps puis accepté exceptionnellement. Donc report au CSEE du mois de mai 2024.

Point sur la situation de DGI à Brive

Après le CSEE de mars et l'alerte émise, le Directeur du centre a été mis à distance pour la gestion de Brive depuis Egletons en présentiel et en DR.

Le recueil des témoignages a été effectué sauf un celui du 2^{ème} protagoniste. Le DRH a tenté de le joindre à plusieurs reprises mais n'a pas obtenu de réponse. Il a échangé avec la Secrétaire Adjointe au CSEE en charge de la CSSCTE mais la Direction n'arrive pas à échanger avec lui.

Le DR se pose la question est ce qu'on peut avoir un écrit du 2^{ème} protagoniste pour pouvoir sortir de cette situation ? Il y a la vie d'un centre qui doit continuer.

Le DC a eu un échange avec l'élue à l'origine du DGI et leur a remis un écrit dans lequel il relate les faits. Le DR précise qu'il ne va pas laisser la situation perdurer et a pris la décision temporaire de mettre Hervé VAQUEZ DC de Périgueux et Agen à la Direction du centre de Brive le temps de gérer la situation, il aura aussi un appui de la DR. Le DC reste sur Egletons en attendant. Une note de service va sortir dans ce sens. Le DR veut clore cette enquête...

Le DRH n'a toujours pas transmis la fiche de DGI à l'inspection du travail sous prétexte que cela ne se fait qu'en cas de désaccord, l'élue qui est à l'origine de cette DGI semble d'accord avec la procédure. Soit il y aura un CSE extraordinaire avec l'inspection du travail soit la fiche adéquate sera transmise...

La CGT constate qu'on ne parle toujours pas des conditions de travail qui ont amené à cette situation !

Emplacement des cahiers sécurité, danger etc... dans chaque centre

Où sont mis à disposition le cahier de sécurité, le cahier dangers graves et imminents, le registre du personnel dans chaque centre ?

CENTRE	Emplacement des Registres de sécurité	Emplacement du Registre des avis de danger grave et	Emplacement du Registre du personnel
Périgueux-Boulazac	Bureau de la RGS et Registre d'accessibilité à l'accueil	A l'accueil	Bureau de l'AD / Relais RH
DR	Bureau de l'AD	Bureau de l'AD	Bureau RH
Bordeaux-Bègles	Bureau de la RGS	Bureau RGS	Bureau de l'AD/Relais RH de Caudéran (Catherine GARCIA).
Bordeaux-Caudéran	Bureau de la RGS	Bureau RGS	Bureau de l'AD/Relais RH de Caudéran (Catherine GARCIA).
Bordeaux-Pessac	Bureau de la RGS	Bureau RGS	Bureau de l'AD/Relais RH de Caudéran (Catherine GARCIA).
Mont-de-Marsan	Salle du personnel	Salle du personnel	Salle du personnel
Agen-Foulayronnes	Bureau de la RF et Registre d'accessibilité à l'accueil	A l'accueil	Bureau de l'AD / Relais RH à Boulazac
Bayonne	Bureau de l'Intendant	Bureau de l'Intendant	Bureau de l'AD
Pau	Bureau de l'Intendant	Bureau de l'Intendant	Bureau de l'AD
Brive	Bureau du RGS	Bureau du RGS	Bureau de l'AD
Egletons	Bureau de l'Intendant	Bureau de l'AD	Bureau de l'AD
Antenne de St-Pantaléon de	Bureau du formateur Usinage	Bureau du RGS à Brive	Bureau de l'AD de Brive
Guéret	Bureau du RGS, visible sur étagère	Accueil, sur le comptoir	Bureau relais RH, meuble bas
Limoges Babylone	Salle de réunion - 2ème étage Bâtiment Administration	Salle de réunion - étage2 Bâtiment Administration	Bureau de l'AD
Limoges Romanet	Bureau du RGS	A l'accueil	Bureau de l'AD
Angoulême La Braconne	Bureau de la RGS	Bureau RGS	Bureau de la relais RH.
Rochefort	Bureau du RGS	A l'accueil	Bureau de la relais RH.
Périgny	Armoire bureau des formateurs	Placard de l'Accueil	Bureau de la relais RH.
Niort	Bureau du RGS, sur étagère	Bureau RGS sur étagère	Bureau de la relais RH.
Châtelleraut	Bureau du RGS	Bureau du RGS	Bureau RGS
Le Vigeant	Bureau du RGS	Bureau du RGS	Bureau RGS
Poitiers Futuroscope	Bureau de C. SANCHEZ	Bureau de C. SANCHEZ	Bureau de C. SANCHEZ

La CGT a demandé si les registres de sécurité sont accessibles sans que le responsable soit présent ?

On nous a répondu que si le bureau du RGS est fermé à clé, il faut demander pour qu'il soit accessible mais le DRH affirme que c'est accessible aux heures d'ouvertures du centre.

Comment sont gérés les incidents en dehors des heures de présence

CENTRE	Comment sont gérés les incidents en dehors des heures de présence salariés ? A l'hébergement	Comment sont gérés les incidents en dehors des heures de présence salariés ? Dans le reste du centre
Périgueux-Boulazac	Les hébergements sont à l'externe.	Rondes récurrentes SECURITAS
DR		Télésurveillance SECURICOM
Bordeaux-Bègles	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes ponctuelles SECURITAS
Bordeaux-Caudéran	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes ponctuelles SECURITAS
Bordeaux-Pessac		Rondes récurrentes SECURITAS
Mont-de-Marsan		
Agen-Foulayronnes	Les hébergements sont à l'externe.	Rondes récurrentes SECURITAS
Bayonne	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS.
Pau	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Brive	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Télésurveillance SECURICOM
Egletons	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Antenne de St-Pantaléon		
Guéret	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Limoges Babylone	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Gardiennage posté LUXANT
Limoges Romanet	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Angoulême La Braconne	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Rochefort	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Périgny		Rondes récurrentes SECURITAS
Niort	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS
Châtelleraut	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS.
Le Vigeant	Ligne d'assistance téléphonique gérée par SECURICOM et rapport « assistance hébergement »	Rondes récurrentes SECURITAS.
Poitiers Futuroscope		Rondes récurrentes SECURITAS.

Les incidents sont gérés par Securitas quand les centres sont fermés. Securitas est en contrat national, ainsi le process est le même partout.

Pour les stagiaires hébergés hors centre, le document avec le numéro de téléphone en cas d'urgence est à l'intérieur des chambres mais il n'y a pas de ronde d'effectuée.

Le stagiaire appelle ce numéro, l'entreprise appelle le RGS ou le Directeur en fonction de la situation. L'entreprise a 3 numéros à appeler, une fois que l'AFPA est contactée, soit l'AFPA gère la situation soit c'est l'entreprise qui envoie quelqu'un.

La CGT fait remarquer qu'il n'y a pas d'astreinte à l'AFPA (qui dit astreinte, dit dédommagement de celle-ci par une prime !) et que les salariés n'ont pas à répondre en dehors des horaires d'ouverture... De plus, si une astreinte n'est pas organisée de manière planifiée et coordonnée, il est fort probable que lorsqu'il y a une urgence, les personnes référencées ne soient pas disponibles pour intervenir...

Une présence physique AFPA sur les centres serait certainement plus efficace pour gérer ces situations et réguler les hébergements !

Pour le cas du jeune stagiaire déclit de Bègles (le stagiaire mineur est resté enfermé dans sa chambre car la porte était bloquée), pour l'Afpa c'est un dysfonctionnement... L'Afpa s'est expliquée avec les parents et s'est excusée. L'incident est clos.

Pour info, l'Afpa est en procès avec Securitas pour le dossier de la surveillance du restaurant à Bègles, ce qui démontre l'efficacité de la sous-traitance !

Information sur l'organisation des formations AMB à Brive et Maroquinerie à Rochefort

✓ *Quelles organisations (matériel, RH, économique) pour la formation AMB devant aller à Brive*

La formation AMB occupera le plateau ex-AEB de Saint-Pantaléon qui a été libéré par le GRETA.

La CGT s'interroge sur la faisabilité de ce transfert, la configuration des locaux de Saint-Pantaléon ne permet pas d'avoir un plateau certifié pour les titres, il faudrait faire des travaux. Ces travaux semblent impossibles à réaliser dans les temps avant la rentrée des stagiaires, sans compter leurs coûts ! De plus, engagé des travaux dans un bâtiment qui ne nous appartient pas et qui pourrait être rendu l'année prochaine, interroge....

Pour la CGT cela ressemble à un "vidage" du centre d'Egletons par la Direction, car rien n'indique que ce déplacement de plateau soit une demande de la région !

✓ *Quelles organisations (matériel, RH, économique) pour la formation maroquinerie à Rochefort (ex-plateau AMB)*

Le plateau maroquinerie est arrivé sur Rochefort en date du 11 mars 2024. Il a été installé sur l'ex-plateau AMB après réhabilitation. Un formateur est dédié à cette activité.

Les commandes de MOPO nécessaires au démarrage de la formation ont été réalisées et validées dans FINA.

Convention cadre de l'HSP, organisation modules (Neo-Terra)

Le DR a invité la Directrice Régionale Ingénierie et Innovation (DRII) afin d'expliquer les modalités de mise en œuvre du marché HSP V2. Nous avons eu droit à un déroulé du PowerPoint présenté aux équipes.

NEO TERRA 1 : 3 modules obligatoires de sensibilisation, communs à tous les stagiaires et une durée totale cumulée de 35 heures

- Sensibilisation aux valeurs de la république, à l'éducation et à la prévention des violences sexuelles et sexistes 14h
- Sensibilisation aux enjeux du numérique 7h
- Sensibilisation au développement durable 14h

Modules complémentaires additionnels liés à la certification visée

NEO TERRA 2 : compétences sectorielles en lien avec la transition énergétique, écologique et sociétale

ou

NEO TERRA 3 : module complémentaire selon métier visé

Chaque parcours devra comprendre : NEO TERRA 1 + NEO TERRA 2 OU NEO TERRA 1 + NEO TERRA 3

Obligation de délivrance d'une attestation spécifique avec contenu et suivi des actions. En fonction des organisations de centre, l'animation de ces modules est portée par les équipes des Pôles accompagnement ou qualifiant, en collectif.

Sur le qualifiant : AF / formateurs

Feuille d'émargement collective issue de GESPROD, à la ½ journée, comme sur HSP V1 Nouveau, pour les modules Néo Terra, feuille d'émargement collective issue de GESPROD, à la ½ journée.

Sur l'accompagnement : AF / formateurs / CRA / RF / RAP / ASE

Accompagnement générique : 4 feuilles d'émargement à la ½ journée :

- Diagnostic, Positionnement, Contractualisation : en individuel
- Suivi et actualisation du parcours : suivi individuel dans le collectif
- Accompagnement administratif : en collectif et individuel
- Accompagnement vers l'emploi : en collectif

Nouveau : Accompagnement renforcé

1 feuille d'émargement individuelle pour le traitement des situations, à l'heure :

- Logement
- Administratif
- Famille
- Santé, accès aux soins
- Mobilité
- Isolement

Le public éligible est toujours le même c'est-à-dire avec une qualification inférieure ou égale au niveau 4. Il n'y a pas de demande de dérogation si le niveau est au-dessus de 4. C'est un accès sans sélection de façon inconditionnelle et universelle. Une prescription ou auto-positionnement vaut une entrée. Capacité à individualiser les parcours et Accessibilité tarifaire. La session de formation ouvrira si elle est composée de 4 stagiaires minimum et mixité sur le point d'entrée. La pédagogie sera hybride avec 20% du parcours total à distance. En cas d'échec, il y aura une représentation 2 fois maximum. Diagnostic et positionnement à l'entrée de la formation, mais il y aura possibilité de réorientation dans les 70 premières heures. Enfin le positionnement pourra se refaire en cas d'interruption de parcours.

Déroulé des interventions de la CGT

Lorsque la CGT aborde les nouveaux modules communs aux différentes formations (Néo terra 1-2-3), la DRII, nous explique qu'ils devaient être faits au fil de la formation, certains animés par les formateurs du qualifiants et d'autres par l'accompagnement. **La délégation CGT s'étonne car il semblerai que sur certains centres ce ne soient pas le cas. En effet lors d'une réunion d'information aux salariés accompagnements, administratifs et responsables. (Bizarrement les formateurs du qualifiant n'étaient pas conviés !) il semblerait que ce ne fut pas expliqué ou compris comme cela.**

Pour l'animation de ses nouveaux modules qui abordent des sujets sensibles tels que « les valeurs de la république, l'éducation et à la prévention des violences sexuelles et sexistes ». La délégation CGT demande comment les collègues qui vont devoir animer ses différents modules allaient être accompagnés par la Direction. Réponse : « il y a du contenu sur METIS ». Pas de formation ! Nous rappelons qu'il y a quelques années l'AFPA intervenait déjà sur des modules similaires et qu'une personne agréée se déplaçait dans la région afin de les délivrés. En effet ce sont des sujets particuliers et sensibles que l'on ne doit pas prendre à la légère.

Pour l'accompagnement renforcée et individualisé qui concerne « le logement, l'administratif, la famille, la santé, la mobilité et l'isolement. La direction nous parle de partenariats et de référents dans différentes structures sociales. La CGT interroge, qui sont-ils ? Réponse de la direction : « un annuaire de l'accompagnement a été créé ».

Pour la CGT, nous n'avons pas eu les modalités concrètes de mise en œuvre, l'HSP démarre et déjà pointe des difficultés sur le nombre de stagiaires présents dans les modules néo-terra pour les formateurs et formatrices qui ont à animer ces ateliers... **On ne peut pas rajouter des contraintes dans l'organisation des formations sans adapter le nombre de salarié ! La planification devrait être réellement travaillée avec tous les intervenants pour éviter des groupes à 40 ou forcer la main à des collègues pour passer des ateliers qu'ils ne maîtrisent pas !**

Point sur le PRIC

PRIC* dégressif avec 80 millions d'euros en 2024 et 2025 puis 65,4 millions d'euros en 2026 et enfin 58,1 millions d'euros en 2027.

Le PRIC est passé en commission permanente maintenant on attend la signature et le DR n'a pas d'information sur le sujet.

**Le PRIC est un accord entre la région et l'état, l'état fournit au conseil régional une enveloppe pour la formation professionnelle, cette enveloppe pourrait permettre d'abonder l'HSP et permettre d'augmenter le nombre de parcours...*

Pour l'instant, c'est dans les mains du conseil régional qui devra expliquer l'utilisation de cette enveloppe. Sachant que l'enveloppe diminuera chaque année... Investir dans la formation, un peu pour l'état et pas trop longtemps !

Liste actualisée des centres principaux et de leurs sites détachés, et centres de résultat

DIRECTION REGIONALE	22 Rue Alfred de Vigny	33200	BORDEAUX
CAUDERAN	44 Rue Bréau	33200	BORDEAUX
BEGLES	50 Rue Ferdinand Buisson	33130	BEGLES
PESSAC	94 avenue de Canéjan	33600	PESSAC
<i>SITE LOGISTIQUE</i>	<i>15 Rue Jean Perrin</i>	<i>33600</i>	<i>PESSAC</i>
PERIGUEUX	Avenue Ambroise Croizat - ZI de Boulazac	24750	BOULAZAC
AGEN	10 Rue Marcel Pagnol	47510	FOULAYRONNES
BAYONNE	25 chemin de Laharie	64100	BAYONNE
PAU	37 avenue du Bezet	64000	PAU
MONT DE MARSAN	Avenue du Maréchal Foch	40000	MONT DE MARSAN
URD LIMOGES	68 rue de Babylone	87000	LIMOGES
Limoges BABYLONE	68 rue de Babylone	87000	LIMOGES
Limoges ROMANET	27 Rue Léonard Samie	87000	LIMOGES
EGLETONS	Route de Sarran	19300	EGLETONS
BRIVE	53 rue Maurice Rollinat	19100	BRIVE LA GAILLARDE
<i>ST PANTALEON DE LARCHE</i>	<i>593 rue de Laumeuil</i>	<i>19300</i>	<i>ST PANTALEON de LARCHE</i>
GUERET	Lieu-dit LE CLOCHER	23000	ST SULPICE LE GUERETOIS
URD FUTUROSCOPE (+Site formations du 86010)	5 Bd René Descartes	86360	CHASSENEUIL DU POITOU
CHATELLERAULT	209 Gd Rue Chateauneuf	86100	CHATELLERAULT
LE VIGEANT	Le Chaffaud	86150	LE VIGEANT
NIORT	Rue Pierre Chantelauze	79000	NIORT
ROCHEFORT	57 avenue Bernadotte	17300	ROCHEFORT
<i>Site NAUTISME</i>	<i>Site des 4 Chevaliers</i>	<i>17180</i>	<i>PERIGNY</i>
ANGOULEME	ZE la Braconne 104 route du Lac Merlot	16600	MORNAC

On ne peut que constater que les sites ne sont pas tous recensés mais uniquement les sites permanents. Sur Bordeaux, il faut trouver 7 sites pour la formation Gestionnaire de paie et autres formations alors qu'elles démarrent en juin 2024. **A ce jour pas de locaux, ils ont juste des idées !!! Nous insistons pour connaître les différents locaux pour que les élus puissent aller constater les conditions de travail des collègues concernés...**

Janvier 2026 verra la fin du bail de St Pantaléon Brive. L'idée est de restituer ce site et s'ils doivent louer, ils prendront un local moins cher, plus conforme et plus accessible qui correspond plus à notre activité selon le DR. L'accent est mis sur le développement de l'activité village !

Liste des différents locataires présents sur les sites Afpa

<u>Adresse locaux AFPA</u>	<u>Code Postal</u>	<u>Ville</u>	<u>LOCATAIRE</u>	<u>DEBUT</u>	<u>FIN</u>
94 rue de Canejan	33600	PESSAC	Mission Locale LES GRAVES	01/01/2024	31/12/2026
94 rue de Canejan	33600	PESSAC	ASSOCIATION PARITAIRE pour EVOLUTION PROFESSIONNELLE NA (APEP)	01/01/2022	31/12/2024
44 RUE BREAU	33200	BORDEAUX	SECURITAS	11/03/2024	29/04/2024
37 avenue du Bezet	64000	PAU	Association LA CRAVATE SOLIDAIRE PAU	01/01/2024	31/07/2024
25 chemin de Laharie	64100	BAYONNE	MISSION LOCALE Pays Basque (MLPB)	01/01/2024	31/12/2024
25 chemin de Laharie	64100	BAYONNE	INSUP	19/08/2023	18/08/2024
68 rue de Babylone	87000	LIMOGES	UDPS87	01/01/2024	31/12/2024
68 Rue de Babylone + 27Rue Léonard Samie	87000	LIMOGES	UD CGT 87	01/01/2024	31/12/2024
68 rue de Babylone	87000	LIMOGES	ARSL Limoges	01/01/2024	31/12/2024
68 rue de Babylone	87000	LIMOGES	LA SPADA (ARSL)	01/01/2022	31/12/2024
68 rue de Babylone	87000	LIMOGES	RUE DU BAC	27/03/2024	31/12/2024
57 avenue Bernadotte	17300	ROCHEFORT	SIAO	01/01/2024	31/12/2024
57 avenue Bernadotte	17300	ROCHEFORT	ESRP EPNAK	07/06/2021	31/07/2024
57 avenue Bernadotte	17300	ROCHEFORT	LHH	26/03/2024	31/12/2024
Rue du Lac Mélot ZE la Braconne	16600	MORNAC	COMPAGNIE NOMAD MEN	01/04/2024	31/03/2025
5 Bd René Descartes	86000	FUTUROSCOPE	CROIX ROUGE (IRFSS)	29/07/2023	28/07/2024
5 Bd René Descartes	86000	FUTUROSCOPE	ESRP EPNAK LIMOGES	20/09/2021	30/09/2024
5 Bd René Descartes	86000	FUTUROSCOPE	ARFISS / IRFS (APP)	01/01/2024	31/12/2024
209 Gd Rue Chateaufort	86100	CHATELLERAULT	MISSION LOCALE NORD VIENNE	01/01/2024	31/12/2024
209 Gd Rue Chateaufort	86100	CHATELLERAULT	LA TAMISERIE	01/02/2024	31/01/2027

La CGT souhaite faire partout comme dans le Limousin, c'est à dire utiliser les locaux de l'AFPA pour ses formations syndicales pour faire vivre nos centres.

Résultats économiques au 31/12/2024

Il n'y aura pas de présentation des résultats économiques tant que ceux-ci n'auront pas été présentés au CSEC. Ce point sera donc reporté ultérieurement. **La CGT pense que c'est de mauvais augures de ne pas pouvoir obtenir les résultats économiques de 2023...**

Budget 2024

Aujourd'hui on est sur un budget négatif (EBE - 722 640 €), alors que notre région a toujours fait des budgets prévisionnels positifs.

Les résultats de 2023 ne sont pas bons d'après le DR donc le budget 2024 est une continuité de 2023 :

Le conseil régional représentait 29 millions d'euro auparavant, il est prévu à 26 millions car fin de parcours de service public.

Nouvelle habilitation de service public 20,4 millions d'€ avec un démarrage mars -avril, dispositif d'état et mission nationale : 16 millions d'€ en 2023 légèrement un peu plus de 16 millions d'€ prévus pour 2024 ;

Migrants HOPE et accueil ça ne bouge pas ; Pole Emploi formation est maintenu.

Pôle emploi prestation CSP qu'on détient jusqu'en juillet 2024, l'AFPA a répondu mais n'a pas encore les résultats pour la suite.

CPF de transition pro : 2,5 millions d'€, on reste bien positionné on ne peut pas faire plus

CPF nous sommes la région la plus performante, on ne peut pas aller plus haut

POE financement divisé par 2, l'AFPA mise plus sur la POI

La grosse ambition c'est l'alternance

EBE négatif mais l'objectif est de tendre vers le 0

504 CDI budgétisés alors qu'actuellement il n'y a que 461 CDI.

Le DRH intervient pour rappeler que nous sommes dans un processus de recrutement qui va venir compléter l'effectif actuel.

Le DRH pilote les CDI en fonction de l'activité et le DR apporte un complément en indiquant que beaucoup de CDI ont été signés ces derniers mois donc cela aura un impact.

L'ETP des salariés en arrêt de travail depuis 6 mois n'apparaît plus dans les effectifs leur masse salariale est intégrée au budget (pourtant il y a une prise en charge de l'APGIS ?) cela concerne plus d'une dizaine de mise à disposition.

Information trimestrielle à fin mars sur l'effectif, mouvements du personnel et postes à pourvoir

28,6 % des salariés de l'AFPA NA sont des CDD et dans ceux-ci 77,8% sont embauchés sur de l'Accroissement Temporaire d'Activité. **La précarité diminue légèrement et régulièrement depuis le dernier trimestre 2023 ... Une baisse des intérimaires (-72,8% par rapport au 4^{ème} trimestre 2023) avec + de 80% des intérimaires qui sont en ATA.**

- 2 emplois civiques, 27 contrats d'apprentissage (+ 11 versus 4^{ème} trimestre 2023) et 5 contrats de professionnalisation (-2 versus 4^{ème} trimestre 2023).
- 3 licenciements tous pour inaptitude médicale.
- 5 démissions et 1 fin de contrat à l'issue de la période d'essai.
- 11 embauches directes en CDI et 9 Cdisations issues de CDD.
- 8 mobilités géographiques ou professionnelles
- 76 lettres de mission

Sur 34 promotions, 22 concernent le passage en expert des formateurs (cursus normal d'évolution) et 12 sont réellement des promotions !

On commence l'année avec 5 démissions et 1 de fin de contrat à l'issue de la période d'essai, ça continue ... **La CGT persiste à dire que les salariés quittent l'Afpa parce qu'ils ne sont pas bien dans notre entreprise, il y a un réel problème.**

Le nombre de licenciements pour inaptitude médicale persiste, en revanche les ruptures conventionnelles semblent ne pas exister et pourtant il y a eu demande mais pour l'instant on se confronte à un mur de refus. Les lettres de mission sont toujours très nombreuses.

Point de situation de la plateforme SARA en NA

Les formateurs sont concernés s'il n'y a pas d'activité ou s'il y a une période de sous activité*. La direction du centre analyse la situation et propose aux formateurs d'aller sur la plateforme, ensuite il y a un entretien avec le manager de proximité puis un entretien complémentaire avec la consultante en recrutement et développement de carrières. Enfin il faut l'accord du formateur pour faire l'inscription sur la plateforme SARA. Le positionnement sur SARA intervient, une lettre de mission est alors rédigée et c'est temporaire.

La mobilité temporaire est contractuelle pour la mobilité régionale et volontaire pour la mobilité nationale. La mobilité temporaire permet de répondre à l'employabilité des CDI selon la Direction. Cette plateforme est gérée par le service itinérant.

Le formateur touche une prime lors de la première mission, mais une fois inscrit sur la plateforme, il ne la touche qu'une seule fois.

La délégation CGT demande que les élu.e.s aient une véritable information et consultation dans le cadre du CSEE. Les modalités sur la sous-activités, de hiérarchie lors des missions etc... Cela mérite d'être approfondi.

Cette plateforme interroge, pourquoi les formateurs dans ce cadre n'ont pas les mêmes prises en charge que les itinérants ?

Quand bien même ce serait du volontariat, les clauses de mobilité sont larges, pour vous inciter à être volontaire, on vous trouvera peut-être une mission pas trop loin de votre centre d'origine, mais après ? Si vous êtes de Pau et qu'on vous envoie à Châtelleraut, les déplacements vont être longs... Et si la direction et la CGC arrivent à leurs fins, la récupération des déplacements va être "légère" !

Pensez à voter lors du référendum qui va être mis en place par la direction à la demande de la CGC. Ce sera le moment de leur dire NON pour cet accord et de leur montrer que vous voulez récupérer au réel des déplacements que vous ferez...

*Les critères de sous activité par exemple s'il n'y a pas d'entrée. Il s'analyse sur la rentabilité et le fait d'aller chercher de l'activité supplémentaire avant de faire une inscription sur SARA.

Point sur l'évolution de formateur expert à formateur conseil

L'équipe GEPP mène un travail sur une fiche emploi pour le métier de formateur cela fera une observation et un passage à l'OMEC avec refonte du système notamment sur la partie formateur conseil.

Il faut faire donc preuve de patience, le DRH a posé la question au National mais il va tout de même identifier des personnes en revue RH

Point sur l'enquête Plein Sens concernant la charge de travail

Concernant l'étude Plein Sens, les travaux du Groupe de Travail Managers visant à finaliser ce chantier sont en cours de lancement. La restitution devrait être faite cet été pour le Copil et le Comité de Suivi Paritaire puis à en septembre pour le CSEC. A l'issue, une restitution devrait être faite pour les CSEE.

Point de situation des réunions RP

Article 7.2 - Réunion RP/Direction pour les réclamations individuelles et collectives

Il est arrêté le principe d'une réunion mensuelle, convoquée par le directeur de centre/directeur du Siège.

Les réclamations sont exprimées par écrit et adressées à la Direction 48h avant la réunion entre la direction et les représentants de proximité. Cette réunion constitue un moment d'échange privilégié permettant de partager avec les représentants de proximité les réponses dans les meilleures conditions.

Par principe, les réunions se tiennent en présentiel. Pour autant d'autres modalités pourront être inscrites dans le règlement intérieur du CSEE. Notamment, afin de tenir compte de la spécificité territoriale du CSEE du Siège, les réunions des quatre groupes de représentants de proximité du Siège pourront être organisées par visioconférence.

Les réponses apportées seront ensuite transmises par écrit par la Direction dans un délai de 6 jours après la réunion. Une copie est systématiquement adressée au secrétaire du CSEE pour transmission aux membres du CSEE.

Ces réponses sont également transmises par la Direction aux salariés du périmètre concerné à l'exception de celles revêtant un caractère confidentiel.

Le DRH est déjà intervenu sur les RP d'Egletons et il fera un rappel en CODIR la semaine prochaine.

Les réunions RP deviennent cadrées avec l'art 7.2, on est plus contraint en termes de contenu et de questions.

On peut parler de la sécurité mais c'est du off. Nous aurons des éléments plus tard car cela ne peut pas être véhiculé par un compte rendu de demandes/réclamations collectives ou individuelles.

La CGT fait remarquer que si on ne peut parler de sécurité, de travaux... En réunion RP, un membre de la CSSCTE devrait être associé, à moins que l'on soit plutôt évité que informé...

Questions diverses

Comment peuvent évoluer les postes qui ont une seule classe ?

Le DRH répond par l'évolution de carrière et changement de métier. Il faut une volonté d'évoluer et la capacité de l'entreprise à accompagner le salarié.

La délégation CGT pense qu'il pourrait y avoir une forme de discrimination surtout pour certains élus...

Délai d'attente, délai de carence quelle différence ?

La carence est encadrée par le droit du travail. Le délai d'attente est appliqué pour des CDD successifs avec des missions sur des postes différents. Le délai d'attente correspond au congés cumulés pendant le CDD. **Ce calcul est propre à l'AFPA, il est à l'appréciation de la direction, il n'y aucune obligation légale !**

**Prochain CSEE
23 mai 2024 à Pessac**



Vos élu(e)s CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON, Alban LEROUSSEAUD, Sylvain ROCH

Vos élu(e)s CGT au CSEE Suppléants :

Marion LESUEUR, Benoît OSSUL,
Amandine KHALDI, Nathalie BRENAC

Représentante Syndicale CGT :

Nathalie ABDALLAH

Vos Délégués Syndicaux Régionaux **CGT** Nouvelle Aquitaine



Véronique JOUFFRILLON



Sylvain ROCH



Benoît OSSUL



Alban LEROUSSAUD



Vous savez SUR QUI COMPTER !

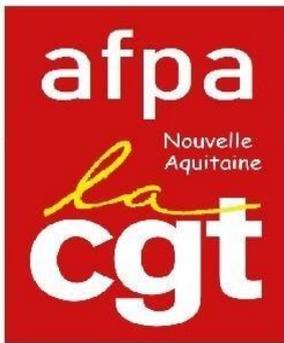
REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Véronique JOUFFRILLON en Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Alban LEROUSSAUD pour le Sud Aquitain au 06 60 75 17 06

Benoit OSSUL pour l'Aquitaine au 06 45 43 51 15

Sylvain ROCH en Limousin au 06 40 14 05 10



Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT

Je soussigné(e) M. Mme Mlle adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse
.....
.....
.....

Téléphone/...../...../.....

Portable/...../...../.....

Mél

Etablissement :

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation : 1% du salaire net €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

✂

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR
.....

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom, Prénom			
Adresse			
Code postal Ville			

NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR
CCM NIORT 11 RUE ERNEST PEROCHON BP 183 79006 NIORT CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etabliss ^t	Guichet	N° de compte	Clé RIB
.....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
Nom	
Adresse	
Code postal Ville	

Date/...../..... Signature de l'adhérent

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL